



## Demande de réservation de la salle François CACHOUD

Mairie de Saint-Alban de Montbel

### Réservation de la salle François CACHOUD

#### Vous êtes ?

- Une association de la commune\*   
Une association de la CCLA\*   
Un particulier ou une société   
Autre (précisez).....

#### Vos coordonnées :

Nom : ..... Prénom : .....

Représentant (raison sociale) : .....

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone fixe : Mobile : Mail :

#### Type d'organisation :

Date souhaitée : du ..... / ..... /20.... Au .... / ..... /20....

#### Salle souhaitée :

Grande salle et cuisine  Maximum 200 personnes

Petite salle et cuisine  Maximum 50 personnes

La réservation ne sera effective que lors de la remise de l'intégralité des documents à fournir.

- Le document de réservation
- Assurance responsabilité civile et risques locatifs
- La déclaration à la SACEM (si nécessaire)
- La demande d'ouverture de buvette (si nécessaire)
- Le chèque de location libellé à l'ordre du Trésor Public
- Le chèque de caution de 800 €
- Le récépissé d'acceptation du règlement intérieur signé
- Copie de la pièce d'identité

## Tarifs de locations

### Résidents de la commune

	PRIX
WEEK-END Petite salle et cuisine	110,00 €
Grande salle et cuisine	220,00 €
Les 2 salles et cuisine	275,00 €

### Extérieurs à la Commune

	PRIX
WEEK-END Petite salle et cuisine	220,00 €
Grande salle et cuisine	500,00 €
Les 2 salles et cuisine	600,00 €

### Location à la journée en semaine

*Du lundi au jeudi*

	PRIX
Petite salle et cuisine	75,00 €
Grande salle et cuisine	110,00 €
Les 2 salles et cuisine	150,00 €

### Participation aux frais de fonctionnement\*

	PRIX
WEEK-END Petite salle et cuisine	35,00 €
Grande salle et cuisine	70,00 €
Les 2 salles et cuisine	90,00 €

\*Voir règlement intérieur

**Le chèque de caution sera restitué ou gardé en cas de dégradation, de nettoyage insuffisant, de disparition de matériel ou de mobilier mis à disposition ou, de manière générale en cas de non-respect du règlement intérieur. Cette caution ne constituera qu'un acompte dans le cas d'un montant plus élevé des préjudices.**

**Renseignement :  
Secrétariat de la mairie  
04 79 36 02 14**